



Fiche d'information 2023-2024

Informations sur l'institution

École des sciences de la gestion (ESG)

Adresse géographique École des sciences de la gestion
315, rue Ste-Catherine Est
Montréal (Québec) H2X 3X2
Canada

Adresse postale École des sciences de la gestion
Case postale 8888
Succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
Canada

Adresse courriel esg.international@uqam.ca

Site Internet esg.uqam.ca/international

Doyen Komlan Sedzro, Ph. D.

Vice-doyenne aux études Francine Rodier, Ph. D.

Vice-doyenne à la recherche Marie Connolly, Ph. D.

Service de soutien à l'international de l'ESG

Directeur de l'international Naoufel Daghfous, Ph. D.
+1 514 987-3000, poste 4243
daghfous.naoufel@uqam.ca

Cheffe d'équipe Maude Thomas
+1 514 987-3000, poste 5894
thomas.maude@uqam.ca

Conseillère à l'accueil et à l'intégration des étudiants étrangers Mireille Saad
+1 514 987-3000, poste 8353
saad.mireille@uqam.ca

Assistante à la mobilité étudiante - entrants (France) Stéphanie Leblanc
+1 514 987-3000, poste 20437
leblanc.stephanie.2@uqam.ca

Assistante à la mobilité étudiante - entrants (autres pays - sauf France) Carol-Ann Gosselin Lagueux
+1 514 987-3000, poste 20432
gosselin-lagueux.carol-ann@uqam.ca

Assistant à la mobilité étudiante – Sortants Dominic Bilodeau
+1 514 987-3000, poste 20454
bilodeau.dominic.2@uqam.ca

Assistante à la mobilité étudiante – Sortants Karen Sénécal-Lavigne
+1 514 987-3000, poste 20449
senecal.karen@uqam.ca

CALENDRIER ACADÉMIQUE

TRIMESTRE	DATES DE DÉBUT ET DE FIN DES COURS (incluant les examens)	DATE LIMITE DE NOMINATION ET DE DEMANDE D'ADMISSION
Automne 2023	5 septembre au 20 décembre 2023 Journée d'orientation : → 31 août 2023 (étudiants en échange à l'ESG)	1 ^{er} avril 2023 (Pour le trimestre d'automne 2023 seulement, ou pour les trimestres d'automne 2023 et d'hiver 2024)
Hiver 2024	8 janvier au 28 avril 2024 Journée d'orientation : → 4 janvier 2024* (étudiants en échange à l'ESG) *En ligne. La présence au Canada n'est pas obligatoire pour celle-ci.	1 ^{er} octobre 2023 (Pour le trimestre d'hiver 2024 seulement)

→ La participation à la journée d'orientation est obligatoire.

→ La date prévue d'arrivée de l'étudiant à Montréal doit précéder la première journée de cours.

→ Il est fortement recommandé que l'étudiant assiste à ses cours dès le début du trimestre.

→ De plus, l'étudiant qui ne se présenterait pas aux deux premières séances d'un cours, généralement étalées sur les deux premières semaines du trimestre, pourrait se voir refuser l'inscription à ce cours.

→ L'étudiant doit s'assurer que la date prévue de son départ de Montréal soit postérieure à la date de son dernier examen, aucune entente de passation d'examen final à l'étranger ne pouvant être négociée.

INFORMATIONS ACADÉMIQUES

CRÉDITS ET CHARGE DE TRAVAIL

Les activités d'enseignement sont évaluées en crédits

→ 1 crédit UQAM = 2 crédits ECTS

Un cours de 3 crédits requiert généralement 45 heures de présence en classe (c.-à-d. 45 heures contact) et 90 heures de travail personnel pour une charge globale de travail de 135 heures.

INSCRIPTION À TEMPS PLEIN

Au premier cycle (niveau baccalauréat), un étudiant inscrit à temps plein doit suivre un minimum de 4 cours (12 crédits), la charge normale de travail étant de 5 cours (15 crédits) par trimestre.

Dans les programmes de cycles supérieurs (niveau maîtrise), un étudiant inscrit à temps plein doit suivre un minimum de 3 cours (9 crédits), la charge normale de travail étant de 4 cours (12 crédits) par trimestre.

Cependant, à la Maîtrise en comptabilité, contrôle et audit, il est possible de s'inscrire à un maximum de 3 cours parmi ceux offerts dans ce programme, vu la charge de travail intense. Si l'étudiant doit s'inscrire à un quatrième cours, il peut sélectionner celui-ci parmi nos autres programmes, si nécessaire.

ÉVALUATION DES ÉTUDIANTS DANS LES COURS

Le niveau d'apprentissage atteint par l'étudiant relativement aux objectifs d'un cours de premier cycle (niveau baccalauréat) est évalué à l'aide d'une notation littérale :

→ A+, A et A- : Excellent

→ B+, B et B- : Très bien

→ C+, C et C- : Bien

→ D+, D : Passable

→ E : Échec

→ S : Exigence satisfaite

Les notes C-, D+ et D ne sont pas utilisées dans l'évaluation des cours de cycles supérieurs (niveau maîtrise).

Les symboles suivants sont aussi utilisés pour la transmission d'information à caractère technique :

→ I : Incomplet (note à venir)

→ # : Délai autorisé pour la remise d'une note

→ X : Abandon autorisé du cours

→ ZE : Échec par abandon du cours

LANGUES D'ENSEIGNEMENT

Dans les programmes de premier cycle (baccalauréat) et les programmes de cycles supérieurs (maîtrise), la langue d'enseignement est majoritairement le français. Certains cours sont offerts en anglais.

FRANÇAIS

L'institution partenaire dont la langue principale d'enseignement n'est pas le français doit s'assurer que tout étudiant projetant de s'inscrire à des cours enseignés en français à l'ESG possède des connaissances de niveau intermédiaire en français oral et écrit. Ces connaissances permettraient à l'étudiant d'obtenir un score minimal de 605 au Test de Français International (TFI), équivalent au niveau B2 (Utilisateur indépendant) du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Ce score minimal est présenté à titre indicatif. Bien qu'aucun test particulier ne soit imposé à l'étudiant, une attestation de ses connaissances linguistiques en français (oral et écrit) devra être fournie par une autorité compétente.

ANGLAIS

L'institution partenaire dont la langue principale d'enseignement n'est pas l'anglais doit s'assurer que tout étudiant projetant de s'inscrire à des cours enseignés en anglais à l'ESG possède des connaissances de niveau intermédiaire en anglais oral et écrit. Ces connaissances correspondent au niveau B2 (Utilisateur indépendant) du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) et aux scores suivants des principaux tests connus (présentés à titre indicatif) :

→ TOEIC : 750 +

→ TOEFL (Papier) : 550 +

→ TOEFL (Internet) : 80 +

→ IELTS : 6,0 +

Bien qu'aucun test particulier ne soit imposé à l'étudiant, une attestation de ses connaissances linguistiques en anglais (oral et écrit) devra être fournie par une autorité compétente.

LISTE DES COURS OFFERTS

COURS OFFERTS EN FRANÇAIS

La liste des cours offerts à l'ESG UQAM peut être consultée sur notre site Internet :

<https://esg.uqam.ca/international/etudiants-internationaux/cours-offerts/>

Tout étudiant désireux de s'inscrire à des cours de second cycle (maîtrise, DESS) doit faire approuver son choix de cours par la direction du programme d'études concerné. Par ailleurs, les étudiants en échange n'ont pas accès aux cours de certains programmes de cycles supérieurs.

COURS OFFERTS EN ANGLAIS (NIVEAU BACCALAURÉAT SEULEMENT) | 3 crédits chacun

AOT4200	Operations Management
DSR2010	Corporate Social Responsibility
DSR4700	International Management and Cultures
DSR5100	Strategic Management
ECO3550	International Economic Relations
EUT1172	Sustainable Development in Management
FIN3500	Financial Management
FIN5521	Investment and Portfolio Management
FIN5580	Multinational Financial Management
MGT3122	Management of SMEs (Entrepreneurship)
MGT4011	Technological Innovation in Context
MKG3300	Marketing
MKG5305	Consumer Behavior
MKG5321	International Marketing
MKG5322	Personal Selling and Sales Management
MKG5334	Digital Marketing
MKG5339	Search Engine Marketing
MKG5423	Advertising
MOD1101	Business of Fashion
ORH1163	Organizational Behavior
ORH1600	Introduction to the Management of Human Resources
SCO2000	Managerial Accounting

COURS DE FRANÇAIS POUR NON-FRANCOPHONES

Il est possible pour les candidats non-francophones de s'inscrire à un cours de langue pour apprendre le français. Pour ce faire, le candidat devra faire un test de classement (65 \$).

PROCÉDURE D'ADMISSION

DOCUMENTS À FOURNIR (doivent être versés en ligne via le formulaire de demande d'admission)

- Le formulaire de demande d'admission de l'ESG UQAM en ligne que le candidat recevra par courriel à la suite de sa nomination par le responsable de son institution d'attache;
- Une copie de la fiche individuelle d'état civil ou tout autre document (ex. : certificat de naissance) attestant de l'identité du candidat et incluant les noms des parents (exigence du gouvernement du Québec);
- Une photocopie de la page d'identification du passeport du candidat (**Ne remplace pas le certificat de naissance**);
- Un relevé de notes officiel du programme en cours attestant de l'ensemble des résultats obtenus dans les cours crédités;
- Une liste des cours auxquels le candidat est inscrit au cours des deux trimestres précédant son arrivée à l'ESG UQAM;
- Si nécessaire, une preuve des compétences linguistiques du candidat, en français ou en anglais, selon la langue d'enseignement des cours suivis;
- Le choix de cours de l'étudiant pour le(s) trimestre(s) prévu(s) à l'ESG UQAM.

Remarques :

- **Les dossiers de demande d'admission incomplets ne peuvent être traités par le Service de l'admission de l'UQAM.** Seuls les dossiers complets avec tous les documents nécessaires versés en ligne peuvent être traités;
- **Les documents doivent être en français ou en anglais.** Sinon, une traduction doit être fournie avec le document original. Les traductions non-officielles sont acceptées;
- Les dossiers des candidats à un échange peuvent être acceptés après les dates limites de soumission des dossiers (1^{er} avril et 1^{er} octobre). Cependant, on ne peut garantir, pour les dossiers qui nous parviennent tardivement, que l'étudiant recevra la lettre de confirmation de son admission dans les délais requis pour compléter les démarches d'immigration.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Les étudiants qui projettent d'étudier au Québec pendant une période de 6 mois et plus doivent obtenir préalablement à leur arrivée au Québec le Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) délivré par Immigration-Québec ainsi qu'un permis d'études émis par Citoyenneté et Immigration Canada. À cette fin, consulter les documents accessibles aux adresses :

→ www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

→ www.cic.gc.ca

AUTORISATION DE VOYAGE ÉLECTRONIQUE (AVE)

Les voyageurs étrangers dispensés de visa qui prennent un vol à destination du Canada devront obtenir une autorisation de voyage électronique (AVE). Cette exigence ne s'applique pas entre autres aux citoyens des États-Unis et aux voyageurs qui possèdent un visa valide. L'AVE est émise avec le permis d'études. Pour des informations supplémentaires concernant l'AVE :

→ www.cic.gc.ca/francais/visiter/visas.asp

COUVERTURE MÉDICALE

Tout étudiant participant à un programme d'échange à l'ESG UQAM doit **obligatoirement** être couvert par un régime d'assurance médicale. Pour ce faire, il n'existe que deux possibilités :

1. Être couvert par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Le gouvernement du Québec a signé des ententes en matière d'assurance avec la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, la Grèce, le Luxembourg, la Norvège, le Portugal, la Roumanie, la Serbie et la Suède. Ces ententes permettent aux étudiants, **détenteurs d'une attestation d'ayant droit à la sécurité sociale de leur pays**, de bénéficier d'une exemption des frais d'assurance maladie après avoir fait la démonstration, auprès des autorités de l'université, de leur adhésion à la RAMQ.

Les démarches requises pour l'obtention de la carte de la RAMQ se trouvent sur le site Internet de l'ESG (volet international), sous la rubrique Étudiants internationaux et la section Préparer son échange.

Enfin, il importe de noter que les dates limites pour soumettre une demande d'exemption des frais d'assurance sont le 15 octobre (trimestre d'automne) et le 25 février (trimestre d'hiver).

2. Être couvert par le Régime collectif d'assurance obligatoire de Desjardins Sécurité financière (DSF)

Comme l'UQAM ne reconnaît aucune assurance médicale achetée à l'étranger, les frais de participation de l'étudiant au Régime collectif d'assurance obligatoire DSF seront facturés au moment de son inscription. En 2022-2023, ces frais s'élevaient à **300 \$** par trimestre.

Enfin, l'étudiant en échange doit être inscrit à ses cours pour bénéficier de la couverture du Régime collectif d'assurance obligatoire. L'annulation des cours entraîne automatiquement l'annulation de toute couverture médicale.

ACCUEIL À L'AÉROPORT

Dans les semaines précédant le début du trimestre d'automne, les étudiants arrivant à l'aéroport Montréal-Trudeau peuvent consulter les préposés travaillant dans deux kiosques d'accueil dont le rôle est de les informer et de répondre à leurs préoccupations les plus immédiates (modalités de transport vers l'UQAM, hébergement temporaire à Montréal, etc.)

TRANSPORT DE L'AÉROPORT MONTRÉAL-TRUDEAU VERS L'UQAM

Aucun service de transport entre l'aéroport et l'université n'est opéré par l'UQAM. Cependant, cette route est desservie par la Société de transport de Montréal (autobus #747) (service offert 24 heures par jour au coût de 10 \$).

ACTIVITÉS D'ENCADREMENT PROPOSÉES PAR LE SSI

Activités d'orientation, journées d'accueil, cocktail « Au revoir », 5@7 internationaux.

SERVICES OFFERTS SUR LE CAMPUS DE L'UQAM

Bibliothèque, librairie, laboratoires informatiques, cafétéria, centre sportif, activités sportives, café étudiant.

SERVICES OFFERTS À PROXIMITÉ DU CAMPUS

Bibliothèque Nationale du Québec, restaurants, banques, boutiques, librairies, hôtels.

LOGEMENT

Les Services à la vie étudiante de l'UQAM offrent aux étudiants en échange des outils de recherche d'un logement permanent ou temporaire (à leur arrivée à Montréal).

Résidences universitaires

Deux résidences universitaires se trouvent sur le campus de l'UQAM. Pour réserver une chambre, ce qui devrait être fait le plus rapidement possible, l'étudiant doit préalablement avoir reçu de l'UQAM la lettre confirmant son admission. Ce n'est qu'à ce moment qu'il peut prendre contact directement avec la direction des résidences universitaires à l'adresse :

→ www.residences-uqam.gc.ca

Les baux étant signés pour la période du 15 août au 14 mai, les résidences universitaires sont généralement réservées aux étudiants à la recherche d'un logement pour deux semestres.

COÛT DE LA VIE À MONTRÉAL

Les dépenses moyennes d'un étudiant tout dépendamment de son logement et de son style de vie, sont d'environ 1 500 \$ canadiens mensuellement.